

**DELIB 02-2024**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
DE VIVIERS-LES-MONTAGNES**

*Nombre de membres*

Afférents au Conseil : 9 Date de la convocation : 11/03/2024  
En exercice : 17 Date d'affichage : 11/03/2024  
Qui ont pris part à la délibération : 10

L'an deux mille vingt et quatre et les vingt-deux mars à 18 h 00, le Conseil d'Administration du CCAS de VIVIERS-LES-MONTAGNES, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle Elisa LEMONNIER, sous la présidence de M. Joseph BRAMARDI, Vice-Président.

Présents : Sylvie CALAS, Marie-Rose LADOWICHT, Maud FLAMANT, Jean-Michel MAUREL, Joseph BRAMARDI, Christelle COURTOIS-SABARTHES, Arlette GLORIA, Mireille PELOZO, Yvonne NEGRE, Isabelle DE VIVIES

Pouvoirs : Mme Monique BERTRAND pouvoir à Arlette GLORIA, Alain VEUILLET pouvoir à Marie-Rose LADOWITCH

Absents : Pascale PRADES, Sylvie CALAS

Retard : Christelle COURTOIS-SABARTHES arrivée pour la délibération 02-2024 à 18h16.

Secrétaire : Marie-Rose LADOWICHT

Objet de la délibération : **APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023**

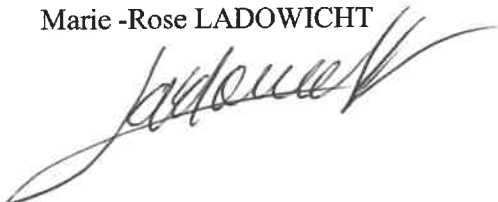
Monsieur le vice-président présente les comptes du président et propose au conseil d'administration le vote du compte administratif de l'exercice 2023.

Le pouvoir du Président n'est pas pris en compte dans le vote des comptes.

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré à l'unanimité, (Pour : 10 ; Contre : 0 Abstention : 0)

**APPROUVE** le compte administratif de l'exercice 2023 du CCAS.

La secrétaire de séance  
Marie -Rose LADOWICHT



Fait en séance les jour, mois et an susdits.  
Le Vice-Président du CCAS,  
Joseph BRAMARDI

